



FORMATION PROFESSIONNELLE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente («CGV») s'appliquent aux amateurs passionnés ou à des personnes désireuses de se professionnaliser dans les métiers de l'Hôtellerie-Restauration (ci-après dénommés les « Stagiaires ») en participant aux formations professionnelles réalisées dans les locaux de The Ritz Hotel Limited [Société de droit anglais, enregistrée sous le numéro 00048125 et dont le siège social est établi à 14 South Street, Londres W1Y5PJ, Royaume-Uni] («RITZ Paris»), dans l'École Ritz Escoffier ou sur des sites extérieurs (« Formations »).

Les présentes CGV, la convention de Formation signée et la facture constituent le contrat entre le Stagiaire et le RITZ Paris.

En cas de contradiction entre les CGV et la convention de Formation, la convention de formation prévaut sur les CGV.

2. APPLICATION

Toute inscription à une ou plusieurs Formation(s) implique l'adhésion entière et sans réserve du Stagiaire aux présentes CGV. La version applicable des CGV est celle en vigueur au jour de la signature de la convention de Formation. Le RITZ Paris pourra modifier les CGV de temps à autre, par notification écrite au Stagiaire. Aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être invoquée ni opposée au RITZ Paris sauf si le RITZ Paris l'a expressément acceptée par écrit.

3. VALIDITÉ DE LA PROPOSITION

La durée de validité des propositions de Formations du RITZ Paris Ecole Ritz Escoffier est de trente (30) jours à compter de la date d'envoi de la proposition, sauf stipulation contraire sur le site web : <http://ecole-escoffier.ritzparis.com> (« Site ») ou sur la brochure en vigueur au moment de l'offre.

4. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le Stagiaire peut s'inscrire sur le Site de l'École Ritz Escoffier ou par email à l'adresse : ecole@ritzparis.com. Le formulaire d'inscription prévu à cet effet devra être complété, signé et envoyé au Ritz Paris Ecole Ritz Escoffier, soit par email, à l'adresse : ecole@ritzparis.com, soit par voie postale à l'attention de l'École Ritz Escoffier, Ritz Paris, 15 place Vendôme, 75001 Paris, accompagné de l'acompte correspondant. Le RITZ Paris enverra une confirmation par écrit au Stagiaire inscrit.

Le Stagiaire convient que sa réservation à la/aux Formation(s) est assujettie à la réception de l'acompte correspondant par le RITZ Paris.

Si le Stagiaire participe aux Formations longue durée (une semaine ; trois semaines et demie et cinq semaines et demie), il devra fournir deux photographies d'identité, un certificat médical récent, une copie de son passeport ou de sa carte d'identité (pour les citoyens français), une copie de son visa si nécessaire et une attestation de son assurance personnelle de responsabilité civile.

Le RITZ Paris se réserve le droit de refuser une inscription si le profil d'un potentiel futur Stagiaire ne correspond pas au niveau de la Formation choisie.

5. TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux qui figurent sur la brochure de l'École Ritz Escoffier et/ou sur son Site en vigueur au moment de l'inscription du Stagiaire.

6. PAIEMENT

Tous les paiements s'effectueront en Euros et seront soumis à la TVA. Dans le cas où ceux-ci interviendraient en monnaie étrangère, le taux de change applicable sera celui en vigueur au RITZ Paris le jour du paiement. Tous les frais bancaires sont à la charge exclusive du Stagiaire.

Le Stagiaire s'oblige à effectuer à titre d'acompte, les versements en stricte conformité avec le calendrier défini ci-dessous

- 50% du montant total au moment de la réservation ; et
- 50% restants trente (30) jours avant le premier jour de la Formation.

Le non-respect du calendrier cité ci-dessus, donne le droit au RITZ Paris d'annuler la réservation du Stagiaire et de conserver les acomptes versés.

Le RITZ Paris pourra ponctuellement accorder des conditions spéciales de paiement aux Stagiaires.

Le Stagiaire accepte de recevoir la facture correspondant à sa Formation par courrier électronique à l'issue de la Formation. Le Stagiaire devra faire une demande écrite au RITZ Paris dans le cas où il souhaiterait recevoir la facture par courrier.

7. FORMATIONS

Les Formations sont assurées par des Chefs hautement qualifiés de l'École Ritz Escoffier. Les Chefs peuvent être assistés de temps à autre lorsque cela est jugé nécessaire par le RITZ Paris. Pratiques et théoriques, toutes les Formations sont dispensées en français et/ou en anglais en fonction de la langue parlée par le Stagiaire. Tous les Stagiaires doivent impérativement parler couramment l'une des deux langues pour une juste compréhension des Formations.

Afin de promouvoir l'efficacité et l'échange de la Formation, le nombre de Stagiaires pour chaque session sera limité. Un exemplaire des recettes sera remis dans la langue du choix du Stagiaire (anglais ou français).

Le contenu, la forme et les horaires de(s) Formation(s) sont détaillés dans la brochure et sur le Site de l'École Ritz Escoffier, à l'exception d'offres spéciales.

Le Stagiaire accepte sans réserve le respect du règlement intérieur du RITZ Paris École Ritz Escoffier remis lors de l'accueil en Formation.

Les Formations dispensées par l'École Ritz Escoffier constituent une prestation de services de restauration fournie à une date ou selon une périodicité déterminée au sens de l'article L. 121-21-8 du Code de la consommation. En conséquence, le Stagiaire ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L. 121-21 du Code de la consommation dans le cas d'un achat en ligne sur le Site de l'École Ritz Escoffier.

8. DOCUMENTS DE FORMATION

Tous les supports pédagogiques, ainsi que le règlement intérieur du RITZ Paris École Ritz Escoffier seront remis en début de Formation au Stagiaire, en un seul exemplaire et une seule langue. Ces documents ne seront pas remplacés par le RITZ Paris en cas de perte ou vol.

9. DATES ET HORAIRES

Dix (10) jours avant le début de la Formation, les plannings de la Formation seront communiqués au Stagiaire. Les Formations pourront avoir lieu le matin, l'après-midi et le soir. Le RITZ Paris se réserve le droit de modifier les plannings et les horaires des Formations au maximum 48 heures avant le début de chaque session.

10. LOCAUX ET MATÉRIEL

Le RITZ Paris dispose de deux cuisines et d'une pâtisserie à l'École Ritz Escoffier. Les ustensiles et le matériel professionnel nécessaires à la réalisation des Formations sont à disposition des Stagiaires.

11. UNIFORMES

Le RITZ Paris fournira au Stagiaire un uniforme complet (veste, pantalon, tablier, toque), qui sera entretenu quotidiennement par la blanchisserie du RITZ Paris. Le Stagiaire aura un accès aux vestiaires du RITZ Paris École Ritz Escoffier. Le RITZ Paris demandera une caution de 150€ au Stagiaire au moment de son inscription pour la provision de cet uniforme et pour la clef du vestiaire. Le Stagiaire sera facturé pour toute clef ou uniforme non rendu à la fin de la Formation. Le Stagiaire devra porter ses propres chaussures de sécurité à tout moment de la Formation. Aucun prêt ne sera effectué par le RITZ Paris École Ritz Escoffier sur place.

12. MISE EN SITUATION PRATIQUE DANS LES CUISINES ET LA PÂTISSERIE DU RITZ PARIS

La mise en situation pratique professionnelle n'est pas obligatoire mais elle est vivement conseillée par le RITZ Paris car elle fait partie intégrante du cursus pédagogique de l'École Ritz Escoffier.

L'accès à cette mise en situation pratique est soumis à la validation de la Direction du RITZ Paris École Ritz Escoffier et selon disponibilité.

- A l'issue des Formations « *Initiation à la cuisine française* » et « *Perfectionnement à la cuisine française* », le Stagiaire pourra participer à une mise en situation professionnelle de 3 semaines dans les cuisines du RITZ Paris.
- A l'issue de la Formation « *Haute Cuisine française* », le Stagiaire pourra participer à une mise en situation professionnelle de 4 jours dans les cuisines du RITZ Paris.
- A l'issue des Formations « *Initiation à la pâtisserie française* » et « *Perfectionnement à la pâtisserie française* », le Stagiaire pourra participer à une mise en situation professionnelle de 3 semaines dans la pâtisserie du RITZ Paris.
- A l'issue de la Formation « *Haute Pâtisserie française* », le Stagiaire pourra participer à une mise en situation professionnelle de 4 jours dans la Pâtisserie du RITZ Paris.
- A l'issue de la Formation intégrale « *Master en gastronomie* », le Stagiaire pourra participer à une mise en situation professionnelle de quarante jours dans les cuisines du RITZ Paris.

Ces périodes de mise en situation pratique dans les cuisines et/ou la pâtisserie du RITZ Paris ne sont pas renouvelables.

13. CERTIFICATS ET DIPLÔMES

Pour les Formations longue durée (trois semaines et demie et cinq semaines et demie) le RITZ Paris École Ritz Escoffier remettra un diplôme aux Stagiaires ayant réussi l'examen pratique. Pour les Formations courte durée (une semaine ou moins), un certificat sera délivré aux Stagiaires.

14. RÉSILIATION ANTICIPÉE DU CONTRAT

14.1 Report et annulation par le Stagiaire

Si pour quelque raison que ce soit, le Stagiaire annule sa Formation, il doit en aviser le RITZ Paris par courrier électronique ou par courrier postal (cachet de la Poste faisant foi) dans les plus brefs délais :

- Si l'annulation intervient dans un délai égal ou supérieur à 60 jours avant la date de début de la Formation, le RITZ Paris remboursera intégralement les acomptes versés ou reportera le cours dans les six (6) mois qui suivent l'annulation, à la demande du Stagiaire.
- Si l'annulation intervient entre le 59ème jour et le 30ème jour avant la date de début de la Formation, 50% du prix total de la Formation sera conservée par le RITZ Paris. Le Stagiaire aura également la possibilité de reporter 50% du montant déjà versé, pour une prochaine session de Formation dans les six (6) mois suivants la date de début de Formation initialement prévue. Le RITZ Paris n'acceptera aucun report supplémentaire.
- Si l'annulation intervient entre le 29ème jour et la date de début de la Formation, le montant total de la Formation sera conservé par le RITZ Paris.

14.2 Report et annulation par le RITZ Paris

Le RITZ Paris se réserve le droit d'annuler ou de reporter une/ des Formations dans les 15 jours qui précèdent la date de début de la Formation, soit lorsque le nombre de participants est jugé insuffisant, soit lorsque le Chef enseignant chargé de la dite Formation est dans l'impossibilité d'assurer la session. Dans ce cas, le RITZ Paris proposera au Stagiaire soit de reporter la dite Formation à une autre date (dans les 6 mois suivant l'annulation), soit de rembourser l'intégralité du prix de la Formation.

Par suite d'un événement de force majeure, tel que, guerre, émeute, grève, sinistre, travaux, etc., interprété strictement en accord avec l'Article 1148 du Code Civil français et avec la définition adoptée par les tribunaux français, affectant les installations du RITZ Paris, le RITZ Paris pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution du contrat s'il se trouve dans l'impossibilité de l'assumer.

15. RESPECT DES CONSIGNES

Le Stagiaire est tenu de respecter durant la durée de sa Formation, les consignes et instructions données par le personnel du RITZ Paris École Ritz Escoffier.

En cas de différend entre le RITZ Paris École Ritz Escoffier et le Stagiaire en raison du non-respect de ces consignes, le RITZ Paris École Ritz Escoffier se réserve le droit de suspendre la Formation, contre remboursement au prorata des cours non effectués.

16. VISA

Les Stagiaires de nationalité autre que française devront se renseigner auprès de l'Ambassade ou du Consulat de France de leur pays de résidence, sur les conditions d'accès et de séjour sur le territoire français pendant toute la durée de la Formation et ce avant leur inscription au RITZ Paris École Ritz Escoffier.

Le Stagiaire s'engage à être en possession de toutes les autorisations nécessaires pour toute la durée de la Formation lors de son arrivée en France.

Dans l'hypothèse où le Stagiaire de nationalité autre que française devrait obtenir un visa pour participer à une Formation, le RITZ Paris École Ritz Escoffier lui délivrera un certificat de scolarité sur simple demande, sous réserve du paiement de l'intégralité du prix de la Formation. Un certificat d'inscription peut également être remis au Stagiaire dès le paiement de son premier acompte au RITZ Paris.

17. HÉBERGEMENT

L'hébergement n'est pas pris en charge par le RITZ Paris. Le RITZ Paris École Ritz Escoffier met à disposition une liste d'hôtels, d'organismes et de publications permettant au Stagiaire de trouver un hébergement à Paris.

Pour un séjour au sein du Ritz Paris, le Stagiaire pourra contacter le Service Clientèle en spécifiant son inscription à une Formation à l'École Ritz Escoffier :

T + 33 1 43 16 30 70 – F + 33 1 43 16 45 38
reservations@ritzparis.com

18. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le RITZ Paris détient tous les droits de propriété intellectuelle et les droits d'auteur associés aux contenus des Formations de l'École Ritz Escoffier, incluant tout le matériel et les documents fournis au Stagiaire pendant la Formation.

Le RITZ Paris détient tous les droits de propriété intellectuelle et les droits d'auteur de la base de données de l'École Ritz Escoffier, ainsi que de tout le matériel et tous les documents publiés en ligne. Toute reproduction, modification ou divulgation par des tiers d'une partie ou de l'intégralité des contenus des Formations de l'École Ritz Escoffier, incluant tout le matériel, les documents, sous quelque forme que ce soit, est formellement interdit sans l'autorisation préalable et écrite du RITZ Paris.

Il est expressément interdit au Stagiaire d'enregistrer les Formations de l'École Ritz Escoffier et/ou de diffuser les enregistrements, vidéos ou sonores, faits pendant une Formation sans l'autorisation préalable et écrite du RITZ Paris.

Le Stagiaire et la société qu'il puisse représenter, reconnaissent que RITZ PARIS et RITZ ESCOFFIER sont des marques déposées, détenues par RITZ Paris et protégées dans le monde entier. Aucune utilisation des marques RITZ PARIS et/ou RITZ ESCOFFIER, ou de tout signe similaire, sont autorisés sauf pour informer des tiers que le Stagiaire a suivi une formation à l'école de cuisine RITZ ESCOFFIER.

19. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Le RITZ Paris dispose d'une assurance de responsabilité civile. Néanmoins, le Stagiaire est dans l'obligation de posséder sa propre assurance en cas d'accident et d'en fournir une copie au RITZ Paris lors de son inscription.

Le RITZ Paris ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués au sein des Formations et dont un Stagiaire serait victime.

Le RITZ Paris ne sera responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les Stagiaires à l'École Ritz Escoffier.

Le RITZ Paris ne pourra en aucun cas être tenu responsable des éventuels dommages résultants de la consommation des plats réalisés et/ou emportés par le Stagiaire hors de locaux du RITZ Paris.

20. CONFIDENTIALITÉ

Le Stagiaire accepte de maintenir confidentielle toute information relative aux activités du RITZ Paris, à l'exception de l'information qui a préalablement été communiquée dans le domaine public.

21. RÉOLUTION DES LITIGES

LES PRÉSENTES CGV SONT RÉGIES PAR LA LOI FRANÇAISE. TOUT LITIGE RELATIF À LEUR INTERPRÉTATION OU À LEUR APPLICATION SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS.

Signature du Stagiaire, nom et date, précédé de la mention « lu et approuvé »